SITE DE PREVESSIN-MOENS

ETABLISSEMENT: CERN **EXPLOITANT:** Université ou Laboratoire	**RÉGION:** Auvergne-Rhône-Alpes **DÉPARTEMENT:** AIN **COMMUNE:** PREVESSIN-MOENS

Le CERN est une organisation intergouvernementale établie, selon les règles du droit international, par sa Convention constitutive en date du 1er juillet 1953, modifiée le 17 janvier 1971.
La mission de l'Organisation est de faciliter la collaboration internationale dans le domaine de la recherche fondamentale en physique des particules de hautes énergies. A cette fin le CERN construit et exploite des accélérateurs de particules et les zones expérimentales associés.
Le siège du CERN est à Genève mais le domaine de l'Organisation, qui a été placé sous le contrôle de cette dernière, s'étend sans discontinuité des deux côtés de la frontière franco-suisse.

Données déclarées au 31/12/2020

Nature des déchets	Volume déclaré (en m³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DECHETS FMA					
tous dechets(343 m3 - 2 t)	686	-		FMA-VC	DIV3
2. DECHETS TFA					
dechets metalliques(2082 m3 - 0,5 t)	1041	-		TFA	TFA
dechets non metalliques(976 m3 - 0,5 t)	488	-		TFA	TFA
dechets inertes(310 m3 - 1 t)	310	-		TFA	TFA
dechets liquides(48 m3 - 1 t)	48	-		TFA	TFA
dechets divers(365 m3 - 0,5 t)	183	-		TFA	TFA